

Pays de Luc-en-Diois

Luc-en-Diois

Installations photovoltaïques sur des bâtiments agricoles Avec Dwatts, le circuit court d'une électricité renouvelable



Le projet photovoltaïque de Dwatts, installé sur la toiture du bâtiment agricole de la ferme des Fourniers, a permis à Sébastien Michel d'investir pour développer la vente directe de noix

Ce jeudi 27 février, la coopérative dioise Dwatts inaugurerait deux installations photovoltaïques sur des bâtiments agricoles : la première le matin à Alex, installée sur la toiture du nouveau poulailler d'Alain Gourdol, la seconde dans l'après-midi sur le hangar agricole de Sébastien Michel à Luc-en-Diois (mise en service en novembre 2023).

Ces deux réalisations permettraient de mettre en lumière le potentiel du photovoltaïque en toiture sur des bâtiments agricoles, pour répondre aux enjeux locaux et nationaux en termes de développement des énergies renouvelables, mais aussi le système d'autoconsommation collective et la revente de l'électricité au niveau local.

Les bâtiments agricoles qui ont la plupart du temps des surfaces de toitures importantes, offrent de belles opportunités pour développer les énergies renouvelables.

Une réflexion en parallèle

À Luc-en-Diois, le projet photovoltaïque a été pensé en parallèle à la conception du bâtiment. Sébastien Michel, qui avait en 2020, un projet de construction d'un hangar agricole pour développer et mieux valoriser son activité autour de la culture de la noix, a donc choisi de louer sa toiture à Dwatts pour installer des panneaux photovoltaïques (puissance crête de 111,54 kWc) : 546 m de surface pour une production attendue de 150 MWh/an soit la consommation annuelle (hors chauffage et eau chaude) de 125 personnes.

Sébastien Michel a travaillé dès le départ avec Dwatts à la conception d'un bâtiment qui correspondrait à la fois aux besoins de sa ferme, et à la conception de l'installation photovoltaïque. «C'est intéressant pour un agriculteur d'avoir cet accompagnement et de travailler en parallèle, moi j'avais besoin d'un hangar de stockage et une partie pour me permettre de faire le conditionnement» explique-t-il. Ajoutant que pour le photovoltaïque, les questions d'orientations du bâtiment et de structure de la charpente et de la toiture sont primordiales. «Il faut pouvoir mixer les deux».

Le nœudculteur a ainsi pu financer en partie son ossature bois en mettant à disposition sa toiture pendant 30 ans (via un bail emphytéotique) en contrepartie d'une aide aux travaux (une soule) et d'un loyer. «C'est

intéressant en tant qu'agriculteur. Tout est transparent du début à la fin. « Ce projet est venu sécuriser mon activité agricole et m'a permis d'investir pour développer l'atelier noix et valoriser mieux ma production.» Avant, 75 % de sa production de noix partaient chez un grossiste, via une filière longue et 25 % en direct, «aujourd'hui, je suis quasiment à 100 % de vente en direct» précise-t-il.

Le chantier a été réalisé dans le courant du premier semestre 2023. En pratique pour ces projets, Dwatts finance l'investissement des panneaux sur les bâtiments existant (sans couverture amiante) ou sur de nouveaux bâtiments. La coopérative gère le chantier avec des installateurs locaux puis l'exploitation dans la durée. Le propriétaire, qui met à disposition sa toiture, reçoit en contrepartie un loyer, une aide aux travaux ou encore un complément pour l'autoconsommation.

85 % de la production revendue en locale

L'électricité produite localement est revendue en proximité à travers l'autoconsommation collective. L'installation de Luc-en-Diois permet de fournir environ la consommation de 125 personnes (idem pour l'installation des Boudras à Alex). C'est une sorte de «circuit-court» entre production et consommation. L'électricité est revendue aux clients associés (particuliers, professionnels, collectivités). Le prix de revente est fixé de manière transparente en se basant sur les coûts de production (et non sur les cours des marchés de l'énergie) à 12,5 cts € par kWh hors taxes et acheminement (soit environ 20 cts

TTC) indique Émilie Lapprand chargée de mobilisation transition énergétique à Dwatts. Suivant les différents secteurs de productions, le prix de revente peut être différent. Il est par exemple de 14 cts sur le secteur d'autoconsommation collective de Livron. Le système d'autoconsommation collective est ouvert à tous (sans durée d'engagement et pour tous les types de contrat). Les seules conditions sont d'être sociétaires auprès de Dwatts, résider dans l'un des cinq secteurs d'autoconsommation collective du Diois ou de la vallée de la Drôme et avoir un compteur communicant).

La valeur économique de cette transition énergétique locale permet à Dwatts d'intégrer des sites de productions plus coûteux, mais aussi d'alimenter un mécanisme de répartition : 1/3 vers l'hébergeur (le propriétaire des toitures), 1/3 vers les consommateurs, 1/3 pour des actions de maîtrise de l'énergie ou de solidarités. «En ce moment, nous avons décidé dans le cadre de la solidarité de réfléchir à l'isolation des chauffe-eau dans le cadre de la précarité énergétique et des actions du SPIE (service public intercommunal de l'Énergie) ou le renouvellement des équipements électriques avec une meilleure étiquette énergie» explique Jean-Baptiste Boyer.

«L'autoconsommation est un outil pour permettre au territoire d'accéder à une énergie locale, renouvelable et citoyenne tout en dégageant des moyens pour plus de sobriété» conclut Émilie Lapprand. Aujourd'hui Dwatts a développé une soixantaine d'installations photovoltaïques dans la vallée.

SLC



Luc-en-Diois

Spectacle hors les murs des Aires Les contes de la Boîte

Le mercredi 12 mars à 16h, la Compagnie Najico vient jouer son spectacle *Les Contes de la boîte* à la salle Voconces de Luc-en-Diois.

Une histoire mystérieuse, fantastique, drôle ou effrayante, pour les petits ou pour les grands, que Nadège va vous raconter. La voilà qui déambule au milieu des spectateurs, dessine en direct, joue derrière sa boîte comme derrière un pupitre. À l'aide de personnages de papier, de quelques accessoires ou juste de sa voix, elle vous emmène au pays du Soleil Levant. À chaque fois c'est le hasard qui mène le spectacle. D'une représentation à l'autre, tout peut être différent.

À partir de 5 ans.

Ce projet est porté par Les Aires - Théâtre de Die et du Diois, en partenariat avec l'association Le Cabas.

Informations et réservations

La jauge du spectacle est limitée à 60 places. La réservation est donc fortement conseillée.

En ligne <https://theatre-les-aires.mapado.com/event/484167-les-contes-de-la-boite-compagnie-najico-hors-les-murs-luc-en-diois>

Contact : 04 26 58 80 35

Recoubeau-Jansac

Nouvelle formule cabaret à L'Ouvraison

L'Ouvraison accueille dimanche 9 mars à 16h, une nouvelle formule de type cabaret, qui croise les disciplines et les artistes, au fil d'une succession de numéros.

Ainsi, le duo de clowns Fort Willy seront accueillis dans le cadre de leur tournée européenne.

Également à l'affiche : les musiciens et circassiens Valentin Bellot et Romain de Mesmay pour de la musique à regarder et le conteur Matthieu EPP.

L'Ouvraison : 163 chemin de la soie à Recoubeau-Jansac

Réservation : spectacles@rebonds-histoires.net

Beaurières

Animation dans le village Un neuvième loto familial des ADB réussi !



Dimanche 22 février par un temps maussade, la salle communale de Beaurières s'est remplie de 37 joueurs joyeux mais déterminés à gagner. Les jeunes, les enfants et les seniors sont venus à parts égales.

Les villages environnants étaient bien représentés. Tout ce monde fut attentif au cours des trois premières parties identiques : 2 quines et un carton plein, qui se sont déroulés rapidement. Après celles-ci, le goûter a régalé petits et grands avec des gâteaux délicieux et des crêpes gigantesques, fourrées aux confitures maison ! Plus dur, fut de repartir d'abord pour la quatrième partie identique aux précédentes, ensuite pour la cinquième sur le modèle du "qui perd gagne". La chance a souri aux gagnants, parfois le même gagnant le fut plusieurs fois ! Le loto a fait un enfant heureux et un peu submergé par tous ces cadeaux pour lui. Il a gagné deux fois et généreusement il a donné

quelques jouets aux enfants perdants et déçus. Un beau geste à souligner !

Un grand merci à tous ! D'abord les bénévoles des Amis de Beaurières qui ont assuré la réussite de cette animation hivernale ! Ils sont tour à tour, chercheurs et donneurs de lots, acheteurs et vendeurs de cartons, pâtisseries et consommateurs, joueurs et maîtres du jeu ! Sans oublier la mise en place et le rangement de la salle et du préau. Ensuite, un grand merci aussi aux généreux donateurs : particuliers, associations, Département, commerçants, artisans et entrepreneur du village mais aussi de Luc et de tout le Diois, sans qui rien ne serait possible ! Grâce à tous, une belle réussite !

On parle déjà du dixième loto !

N.V